

Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD)

Avis sur le Rapport d'évaluation du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

- **Demandé par la Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique, Mme Laruelle, dans une lettre datée du 11 février 2009**
- **préparé par les groupes de travail *recherche scientifique et énergie et climat***
- **approuvé par l'assemblée générale du 27 mars 2009** (voir annexe 1)
- **la langue originale de cet avis est le français.**

[1] Le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)¹ créé en 1988 a plusieurs missions, à savoir :

- évaluer l'avancée des connaissances relatives aux changements climatiques, particulièrement tant au niveau de la physique des phénomènes qu'en ce qui concerne les changements observés, la part de responsabilité humaine dans ces changements, et les projections possibles pour le futur ;
- évaluer les risques que les changements climatiques font courir aux sociétés humaines et aux systèmes naturels et
- proposer des stratégies tant pour limiter les émissions (atténuation) que pour gérer les effets de conséquences des changements climatiques (adaptation).

[2] Le GIEC se compose de trois groupes de travail et d'une équipe spéciale pour les méthodologies d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre :

- le groupe de travail I évalue les aspects physiques du système climatique et de l'évolution du climat ;
- le groupe de travail II s'occupe des questions concernant la vulnérabilité aux changements climatiques des systèmes socioéconomiques et naturels, les conséquences de ces changements et les possibilités de s'y adapter ;
- le groupe de travail III évalue les solutions envisageables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ou atténuer les changements climatiques.

Les contributions de chaque groupe de travail sont publiées dans un volume. L'ensemble de ces trois volumes et leurs synthèses constituent le *Rapport d'évaluation du GIEC*, dont la quatrième édition est parue en 2007.

[3] L'avis du CFDD qui regroupe des utilisateurs potentiels des rapports du GIEC porte essentiellement sur ce Rapport d'évaluation. Il devrait aider à préparer la position belge en vue de la réunion plénière du GIEC qui se tiendra du 21 au 23 avril 2009 et qui discutera de l'avenir du GIEC et de la préparation du cinquième rapport qui paraîtra en 2013 (volume I) et 2014 (volume II et III).

[4] Avant toute autre considération, le CFDD tient à souligner la grande utilité des travaux du GIEC. Il estime que le GIEC doit continuer à montrer l'urgence d'une action concertée contre les changements climatiques et les impacts de ceux-ci.

[5] Le rôle du GIEC en tant que catalyseur est déterminant pour que les décideurs politiques, le monde socio-économique et le grand public perçoivent la gravité des menaces que les changements climatiques font courir.

¹ Voir le site : <http://www.ipcc.ch> , où il est possible d'obtenir plus d'informations sur le GIEC, ses travaux et ses publications.



- [6] Mais cela ne peut plus être suffisant. Le CFDD estime qu'il faut passer du constat à l'action. Dans ce cadre, le GIEC doit assumer son rôle pour montrer comment nos sociétés peuvent s'engager dans une transition, permettant de répondre non seulement au défi environnemental des changements climatiques, mais aussi aux défis politiques, sociaux et économiques qui en résultent, en soutien à un "*sustainable new deal*".
- [7] La science des changements climatiques évolue rapidement et il est utile que le GIEC prévoie des mises à jour régulières qui montrent l'état des connaissances. Le CFDD s'inquiète tout particulièrement de la mise en évidence des seuils critiques ("*tipping points*"), au-delà desquels le système climatique risque d'entrer dans des régimes irréversibles potentiellement dangereux, avec des conséquences graves pour les systèmes économiques et sociaux.
- [8] Concernant les mesures d'atténuation, le CFDD demande qu'une évaluation des différents outils (mécanismes de marché, taxes, encouragements à l'investissement...) soit menée en coopération étroite avec le secrétariat permanent de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC), la Banque mondiale et/ou toute autre organisation spécialisée dans ces matières. Il est maintenant possible de montrer quels sont les outils les plus pertinents et efficaces pour soutenir une transition, notamment en mettant en évidence des scénarios relatifs à des objectifs à court terme.
- [9] Les institutions et les processus politiques, ainsi que les mécanismes financiers sont peu étudiés dans les rapports du GIEC, alors qu'ils sont essentiels pour coordonner et mettre en œuvre les différentes actions. Différentes questions se posent, comme par exemple :
- Comment accélérer dans une perspective de développement durable l'intégration des préoccupations climatiques dans les priorités des instances internationales telles que l'OMC, la Banque mondiale et le FMI ?
 - Comment assurer et coordonner le financement de la transition vers une économie plus durable?
 - Comment lever les blocages dans les négociations internationales ?
- [10] Le CFDD estime que le GIEC devrait évaluer comment améliorer la dynamique des négociations internationales sur les changements climatiques. Différents outils théoriques, qui explorent les modes de coopération et de coordination de l'action collective pourraient être mobilisés à cette fin :
- Les théories de négociation, de coopération, et de réseau, ainsi que la théorie des jeux qui explore les modes de coopération et de compétition dans un cadre multilatéral
 - Les théories qui analysent et expliquent (des aspects et l'implémentation de) la 'gestion de transitions' ('transition management') et des 'innovations de systèmes sociétaux' ('system innovations').
- [11] Les scénarios d'atténuation proposés devraient tenir compte des demandes suivantes :
- Les conséquences concrètes pour la vie quotidienne de l'application de ces scénarios devraient mieux être mises en évidence.
 - Les impacts économiques devraient être évalués. Il s'agit aussi de prévoir des mesures de transition, car les acteurs concernés doivent disposer d'une période de temps d'adaptation raisonnable.
 - La transition vers une société faible en carbone aura des implications sociales, notamment en termes d'emploi et de politique de formation, qu'il convient d'étudier.
 - Les scénarios devraient contribuer à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.
 - L'acceptabilité sociale des différentes options technologiques devrait être analysée.
 - L'effet rebond des mesures proposées devrait être pris en compte.

Avis GIEC

- [12] Afin que les possibilités et les limites des différents scénarios proposés soient testées par les acteurs appelés à les mettre en œuvre, le CFDD estime souhaitable de consulter les stakeholders sociétaux (notamment faisant partie des pays en développement) dans le processus, sans remettre en cause l'indépendance du GIEC.
- [13] Une rencontre annuelle des stakeholders avec la délégation belge au GIEC devrait leur permettre d'exposer leurs points de vue et leurs priorités. Une réponse à leurs demandes devrait leur être fournie.
- [14] En particulier, le CFDD estimerait utile que le GIEC aide à développer une brochure montrant concrètement au public en quoi les changements climatiques sont déjà réels et perceptibles et mettant en évidence les possibilités d'actions concrètes quotidiennes.
- [15] Enfin, comme les activités du GIEC engendrent de nombreux déplacements en avion, le CFDD demande que le GIEC montre l'exemple, en démontrant qu'il est possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités, par exemple en faisant plus appel à la téléconférence.



ANNEXE 1. Nombre de membres votants présents et représentés lors de l'assemblée générale du 27 mars 2009

- 3 des 4 président et vice-présidents:
T. Rombouts, I. Callens, A. Panneels.
- 5 des 6 représentants des organisations non-gouvernementales pour la protection de l'environnement:
R. de Schaetzen (Natagora), J. Gilissen (IEB), M. O. Herman (IEW), J. Miller (IEW), J. Turf (Bond Beter Leefmilieu).
- 3 des 6 représentants des organisations non-gouvernementales pour la coopération au développement:
A. Heyerick (VODO), B. Gloire (Oxfam-Solidarité), N. Van Nuffel (CNCD)
- 1 des 2 représentants des organisations non-gouvernementales de défense des intérêts des consommateurs:
Catherine Rousseau (CRIOC)
- 2 des 6 représentants des organisations des travailleurs:
D. Van Daele (Fédération Générale du Travail de Belgique), D. Van Oudenhove (ACLVB-CGSLB)
- Les 6 représentants des organisations des employeurs:
A. Nachtergaele (Federatie Voedingsindustrie), I. Chaput (Essenscia, M.-L. Semaille (Fédération wallonne de l'agriculture), A. Deplae (Union des Classes Moyennes), P. Vanden Abeele (Unie van Zelfstandige Ondernemers), O. Van der Maren (Fédération des entreprises belges).
- 0 des 2 représentants des producteurs d'énergie:
- 5 des 6 représentants des milieux scientifiques:
M. Carnol (Université de Liège), R. Ceulemans (Universiteit Antwerpen), L. Helsen (Katholieke Universiteit Leuven), D. Lesage (Universiteit Gent), E. Zaccàï (Université Libre de Bruxelles)

Total: 25 des 38 membres ayant voix délibérative

ANNEXE 2. Réunion de préparation de cet avis

Les groupes de travail recherche scientifique et énergie climat se sont réunis le 6 mars 2009 pour préparer cet avis.

ANNEXE 3. Personnes qui ont collaboré à la préparation de cet avis

Membres avec voix délibérative et leurs représentants

- Prof. Leo SLEUWAEGEN (K U Leuven), président du groupe de travail recherche scientifique
- M. Jehan DECROP (CSC), vice-président du groupe de travail recherche scientifique
- Mme Isabelle CHAPUT (Essenscia)

Avis GIEC

- Mevr. An HEYERICK (VODO)
- Mme Jacqueline MILLER (ULB)
- M. Julien VANDEBURIE (IEW)
- Dhr Sam VANDENPLAS (WWF)
- M. Olivier Van der MAREN (FEB – VBO)

Conseillers scientifiques et experts invités

- M. Bruno KESTEMONT (INS)
- M. Philippe MARBAIX (UCL)
- M. Dominique PERRIN (SPF Santé publique, DG Environnement)
- Mevr Martine VANDERSTRAETEN (POD Wetenschapsbeleid)

Secrétariat

- M. Marc DEPOORTERE
- Dhr Jan DE SMEDT